



DESTINATION ANTICOSTI

**RAPPORT DE  
CARACTÉRISATION**  
AMÉNAGEMENT DE SENTIERS

# RAPPORT DE CARACTÉRISATION

## AMÉNAGEMENT DE SENTIERS

---

**Destination Anticosti**

**Rapport présenté par**  
Rando Québec

**Direction de projet**  
Grégory Flayol

**Expertise et rédaction**  
Jean Lacasse

### **Rando Québec Éditions**

7665, Boulevard Lacordaire  
Montréal (Québec) H1S 2A7  
514 252-3157  
randoquebec.ca

# Table des matières

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>4</b>
MANDAT.....	4
MISE EN CONTEXTE .....	5
<b>PHASE 1 .....</b>	<b>6</b>
ANALYSE DE L'ÉTAT ACTUEL ET DU PROJET TRANS-ANTICOSTIEN .....	6
PRISE DE CONNAISSANCE DU CONCEPT DU PROJET DE DESTINATION ANTICOSTI.....	6
POSITIONNEMENT DU PRODUIT « RANDO » DANS LE DÉVELOPPEMENT RÉCRÉOTOURISTIQUE D'ANTICOSTI.....	8
CONCLUSION DE L'ANALYSE DE LA PHASE 1 .....	9
<b>PHASE 2 .....</b>	<b>10</b>
ANALYSE DE L'ÉTAT ACTUEL DU PROJET .....	10
LE RÉSEAU PÉDESTRE EXISTANT .....	12
L'ANSE AUX FRAISES.....	13
POINTE OUEST.....	14
BAIE SAINTE CLAIRE.....	15
POINTE SÈCHE.....	16
PROSPECTION ET ÉVALUATION DE LA FAISABILITE D'UN SENTIER D'ACCÈS À PARTIR DU CAMPING DE LA POINTE DU CHÂTEAU .....	17



# Introduction

## MANDAT

La réalisation du mandat octroyé à Rando Québec est prévue en trois phases.

### Phase 1

- L'analyse de la situation actuelle et du projet Trans-Anticostien ;
- L'évaluation de la faisabilité du projet ;
- L'identification de nouveaux objectifs réalistes pour le développement d'un produit touristique complémentaire axé sur la randonnée pédestre de courte ou longue durée

### Phase 2

- L'évaluation de l'état des réalisations précédentes d'aménagement
- L'évaluation de la pertinence de les intégrer aux projets actuels
- L'évaluation du potentiel de développement de sentiers de courte randonnée sur la pointe ouest de l'île en conformité avec les objectifs présentés dans le « rapport du groupe d'experts multidisciplinaires » invité par Destination Anticosti (Destination écotourisme Anticosti)

### Phase 3

- Réaliser le plan d'aménagement pour le réseau de sentiers pédestres de la Pointe Ouest.

## MISE EN CONTEXTE

### Actions réalisées

#### Phase 1

- Participation au groupe d'experts multidisciplinaires et première visite des lieux
- Vidéoconférences avec les promoteurs
- Prise de connaissance de l'état de réalisation des projets antérieurs
- Prise de connaissance du rapport de validation des concepts du projet Destination Écotouristique Anticosti
- Préparation des données géomatiques
- Évaluation des points d'intérêts et de circuits potentiels en fonction du rapport de Destination Anticosti (D. A.)
- Préparation d'une visite sur le terrain

#### Phase 2

- Rencontre avec les promoteurs
- Visite des lieux d'intérêts
- Évaluation des circuits existants (Phase 1 du projet Trans-Anticostien)
- Prospection et évaluation de la faisabilité d'un sentier d'accès à partir du Camping Château Menier
- Validation des propositions de circuits en boucle (phase exploratoire)
- Nouvelle proposition de tracés en conformité avec le projet Destination Anticosti

# Phase 1

## ANALYSE DE L'ÉTAT ACTUEL ET DU PROJET TRANS-ANTICOSTIEN

Après analyse des différents documents présentés par le promoteur ainsi qu'une visite terrain organisée sur l'île en septembre 2021, il paraissait clair que le projet de longue randonnée sur l'île d'Anticosti ne répondait pas aux objectifs de développement de l'offre récréotouristique à court terme.

Le projet consiste donc à mettre en valeur le secteur Ouest de l'île, en priorisant de courtes randonnées en boucle, autour de points d'intérêts identifiés, afin de soutenir l'offre touristique ainsi que le projet de reconnaissance au patrimoine mondial de l'Unesco. C'est le projet soutenu par Destination Anticosti.

## PRISE DE CONNAISSANCE DU CONCEPT DU PROJET DE DESTINATION ANTICOSTI

Les nouveaux points de repère de développement

Le projet faisant l'objet de ce rapport concerne exclusivement ce que nous appellerons la pointe ouest de l'île. En particulier les zones de développement potentiel que sont :

- Le camping du Château Menier : pont de départ potentiel des sentiers
- Le cap de la vache qui pisse : site fossilifère
- L'Anse aux Fraises : vestige archéologique, accès à la mer, observations de la nature
- La pointe ouest : Lieu d'hébergement, accès à la mer, site fossilifère
- Baie-Sainte-Claire : maison du Douanier, beauté du paysage, pièce maitresse du projet

Nous croyons pertinent d'ajouter les lieux suivants à la liste retenue dans le rapport de Destination Anticosti :

- Le Cap aux Anglais
- La pointe Sèche
- Le Lac à la Marne

Les éléments ci-dessous ont été identifiés comme étant des pièces maitresses pour le développement d'un projet récréotouristique sur l'île d'Anticosti et doivent servir de guide à son élaboration :

- Le village pittoresque de Port Menier
- Hauts potentiels naturels
- Valeurs paysagères
- Territoires propices aux activités d'aventure douce, de contemplation et de mieux-être
- Réseau routier
- Les sites fossilifères
- La réserve de biodiversité

Les produits d'appels à prioriser identifiés par Destination Anticosti sont :

- Plein air
- Hébergement villégiature
- Interprétation de la nature
- Histoire et patrimoine
- La culture

## POSITIONNEMENT DU PRODUIT « RANDO » DANS LE DÉVELOPPEMENT RÉCRÉOTOURISTIQUE D'ANTICOSTI

Le plan de développement de la randonnée pédestre doit s'arrimer aux 8 éléments contextuels identifiés dans le rapport d'expert, en particulier, mais pas uniquement :

- La capacité de support écologique (portante dans le texte)
- Le maintien de la qualité de vie des habitants de l'île
- L'anticipation à une hausse de l'achalandage
- Le développement d'une offre de haut calibre pour une clientèle différente des chasseurs pêcheurs
- Visions du concept sommaire de développement des sentiers pédestres (aménagement, constructions et rénovations projetés).
- Développer un concept de signalisation signature.
- Élaborer un plan de signalisation
- Planter une signalisation spécifique et exhaustive
- Effectuer une mise à niveau complète du réseau de sentiers dans le secteur ouest
- Poursuivre les travaux relatifs à la réalisation du Grand Sentier.
- Conclusion de l'analyse de la phase 1 et des nouvelles orientations de développement pour le projet Rando de Destination Anticosti

## CONCLUSION DE L'ANALYSE DE LA PHASE 1

Le projet Trans-Anticostien est reporté indéfiniment bien que le rapport de Destination Anticosti mentionne « l'intégration d'un produit de longue randonnée vers l'est de l'île ». La rencontre avec les promoteurs nous a permis de mieux cerner les enjeux de développement. Il a été décidé de ne plus tenir compte du développement d'un produit de longue randonnée. L'offre « rando » doit se concentrer sur la pointe ouest pour l'instant et l'acceptabilité sociale du projet par les habitants de l'île reste une priorité.

Nous avons donc préparé un plan théorique qui tiendrait compte du développement des zones d'intérêt désigné afin d'ajouter l'activité randonnée pédestre à l'offre de villégiature prévue dans le projet D. A.

Dans ses grandes lignes, le projet comporte :

- Un sentier d'accès au réseau pédestre par le camping du Château Menier
- Un sentier en boucle ayant comme point culminant la pointe aux Ivrognes
- Un sentier en boucle à l'Anse-aux-Fraises
- Un sentier en boucle à la Pointe Ouest
- Un sentier en boucle à la Baie Ste Claire

## PHASE 2

### ANALYSE DE L'ÉTAT ACTUEL DU PROJET

Suite à notre visite des lieux d'intérêt pour le projet D.A. et pour la réalisation de sentiers pédestres en boucle, nous avons retenu certains sites à fort potentiel :

- L'Anse aux Fraises et le Cap de la Vache qui Pisse : Accès à la mer, observation de la nature, site fossilifère
- La pointe ouest : Lieu d'hébergement, accès à la mer, site fossilifère
- Baie-Sainte-Claire, le Lac à la Marne et le Cap aux Anglais : maison du Douanier, beauté du paysage, pièce maitresse du projet, site fossilifère
- La pointe Sèche et le Lac du ruisseau.

## Évaluation des sentiers existants et du potentiel d'intégration au projet Destination Anticosti

La création d'un réseau de sentiers pédestres doit répondre à certains objectifs de gestion. La justification des investissements et de la qualité finale des sentiers en dépendent directement.

Ces objectifs peuvent se définir à partir des principes des ROS (Recreation opportunity spectrum).

- Quelles sont les raisons de l'installation de ce réseau ?
- Qu'est-ce que le milieu peut offrir ?
- Quelle sera la fonction intrinsèque de ces sentiers ?
- Quelles sont les activités complémentaires ?

Autant de questions auxquelles un gestionnaire devrait répondre avant de commencer son projet. Dans le cas présent, les principes et valeurs qui motivent la création d'un réseau de sentiers sont :

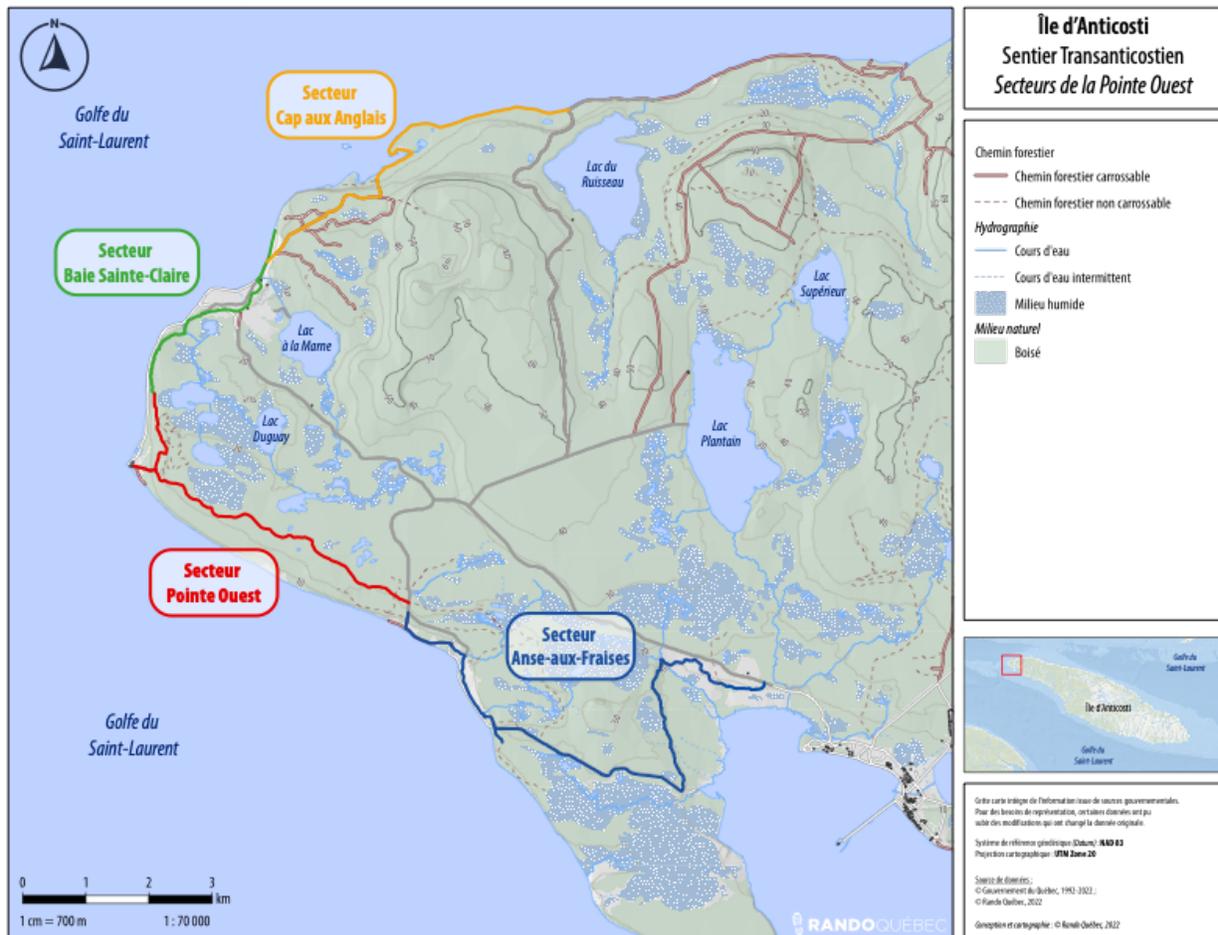
- La découverte
- La contemplation
- La beauté des paysages et de la nature de l'île.
- L'intérêt prioritaire étant de faire vivre des moments marquants aux visiteurs de l'île.

C'est dans cette optique que nous avons évalué le réseau de sentiers déjà présent sur le territoire de la pointe Ouest. Ci-après, nous allons déterminer la pertinence d'intégrer ces sentiers aux nouvelles orientations de développement.

## LE RÉSEAU PÉDESTRE EXISTANT

Les éléments observés pour évaluer la pertinence d'un sentier sont les suivants :

- La sécurité des infrastructures
- Le respect des normes d'aménagement rustique à faible impact écologique
- Les points d'intérêts et la destination (but) du sentier
- Les éléments esthétiques du parcours : perspective, point d'ancrage, respect des formes naturelles du tracé, etc...
- La pertinence de la signalisation



## L'ANSE AUX FRAISES

### Description du sentier

Ce sentier en milieu plat, très linéaire présente peu de variété de milieux. L'aire de marche ne pourrait supporter une forte fréquentation sans créer plusieurs zones d'envasement. Le concept du tracé emprunte de longues lignes droites monotones sans perspectives, ni points de vue.

Le randonneur doit parcourir plus de 7 km avant d'atteindre le seul point d'intérêt qu'est le bord de mer. Il est très peu utilisé jusqu'à présent. Les seules marques de compactations créées normalement par les utilisateurs d'un sentier sont dues aux passages de VTT pour l'entretien ou autres.

(Nous recommandons que l'entretien des sentiers se fasse sans véhicules motorisés afin de préserver l'aspect naturel du milieu.)

### Caractéristiques du sentier

CLASSE DE SENTIER	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sentier rustique non ou peu aménagé</li> </ul>
LONGUEUR	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 10 kilomètres</li> </ul>
LARGEUR	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 à 2m</li> </ul>
EMPRISE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jusqu'à 3m</li> </ul>
MILIEU	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Forêt équienne à prédominance d'épinettes blanches</li> <li>• Terrain généralement plat</li> <li>• Présence de plusieurs milieux humides</li> </ul>
AIRE DE MARCHÉ	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Surface naturelle non nivelée</li> </ul>
QUALITÉ DE PORTANCE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Très faible</li> </ul>
COMPOSANTE DU SOL	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 30 cm d'humus sur minéral composé d'argile ou de gravier</li> </ul>

### Avis sur le balisage

Le balisage et la signalisation sont assez clairs. Il manque un peu de panneaux indicateurs à certains endroits, mais rien de majeur.

### Recommandations

Nous ne voyons pas la pertinence d'intégrer ce tracé au projet de D. A.. Il a été conçu comme un chemin de VTT pour des déplacements utilitaires et ne présente aucune des caractéristiques d'un sentier attractif pouvant répondre aux objectifs retenus par D. A.

## POINTE OUEST

De l'Anse aux Fraises aux limites de la Baie Ste Claire

### Description du sentier

Après avoir emprunté un chemin forestier sur une distance de quelques centaines de mètres, le parcours reprend sa course vers la pointe ouest. Le sentier est un chemin de VTT très large, en ligne droite et sans dénivelés. Aucun point d'intérêt ou de point de vue sur l'ensemble des 5 km menant à la Pointe-Ouest. Les zones d'envasement sont facilement corrigibles avec un peu de remblai. Il n'y a qu'une mince couche d'humus qui recouvre le sol minéral constitué principalement de graviers.

Du kilomètre 11 à 16, le parcours ne présente que peu d'intérêt.

À partir du km 16, il est possible d'emprunter un chemin forestier jusqu'à la mer sinon le parcours continue en parallèle à la côte sans vraiment s'en approcher. Il est assez facile de créer des accès à de spectaculaires points de vue.

### Caractéristiques du sentier

CLASSE DE SENTIER	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sentier rustique non ou peu aménagé</li> </ul>
LONGUEUR	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 7 kilomètres</li> </ul>
LARGEUR	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plus de 2m</li> </ul>
EMPRISE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jusqu'à 3m</li> </ul>
MILIEU	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Forêt équiennne à prédominance d'épinettes blanches</li> <li>• Terrain généralement plat</li> <li>• Présence de plusieurs milieux humides</li> </ul>
AIRE DE MARCHÉ	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chemin forestier ou de vtt</li> </ul>
QUALITÉ DE PORTANCE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bonne à moyenne</li> </ul>
COMPOSANTE DU SOL	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gravier</li> </ul>

### Recommandations

Nous ne voyons pas la pertinence d'intégrer ce tracé au projet de D. A.. Il a été conçu comme un chemin de VTT pour des déplacements utilitaires et ne présente aucune des caractéristiques d'un sentier attractif pouvant répondre aux objectifs retenus par D. A dans l'esprit de randonnée pédestre. Il pourrait certainement œuvrer comme un sentier de liaison praticable en vélo de montagne.

## BAIE SAINTE CLAIRE

De la Pointe Ouest à Cap aux Anglais

### Description du sentier

Du km 18 au km 20, le sentier est très peu aménagé, le parcours longe une crête surplombant la mer, mais manque de percées ou d'aménagement permettant l'accès à de très beaux points vue.

Le sentier traverse le ruisseau Harvey à quelques centaines de mètres en amont des chutes pour atteindre le chemin forestier menant à Port Menier. Le reste du parcours se fait à travers champs jusqu'à la maison du Douanier.

### Caractéristiques du sentier

CLASSE DE SENTIER	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sentier rustique non ou peu aménagé</li> </ul>
LONGUEUR	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 4 kilomètres</li> </ul>
LARGEUR	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 m pour la partie forestière</li> <li>• Milieu ouvert (champs) pour Baie Ste-Claire</li> </ul>
EMPRISE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 à 2m milieu forestier souvent mal dégagé</li> </ul>
MILIEU	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Forêt équienne à prédominance d'épinettes blanches</li> <li>• Champs et bord de mer</li> <li>• Terrain généralement plat</li> <li>• Présence de plusieurs milieux humides dans la partie forestière</li> </ul>
AIRE DE MARCHE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Surface naturelle non nivelée</li> <li>• Chemin de gravier</li> <li>• Champs</li> </ul>
QUALITÉ DE PORTANCE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bonne à moyenne</li> </ul>
COMPOSANTE DU SOL	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En milieu forestier, argile ou gravier</li> </ul>

### Avis sur le balisage

Le balisage et la signalisation sont assez clairs. Il manque un peu de panneaux indicateurs à certains endroits, mais rien de majeur.

### Recommandations

Cette portion du sentier pourrait s'intégrer au nouveau projet de D. A. Il serait préférable d'élaborer un nouveau plan d'aménagement afin de déplacer certaines portions du tracé actuel, pour éviter quelques milieux humides et optimiser l'accès aux points de vue le long de la crête.

## POINTE SÈCHE

De Cap aux Anglais jusqu'à la chute à Boulay

### Description du sentier

Du kilomètre 22 au kilomètre 25, le sentier est un chemin de VTT large et assez linéaire.

À l'instar des parcours précédents, il ne présente que peu d'intérêt pour un marcheur. Ce tracé nous éloigne d'une des plus belles portions de la côte pour enfin rejoindre le littoral près de la pointe Sèche. À partir de ce point, l'itinéraire pourrait continuer directement sur la berge jusqu'aux chutes à Boulay.

C'est une très belle balade sur le bord de la mer qui mériterait d'être aménagée pour faciliter les déplacements à pied et éviter une certaine portion où l'érosion de la berge s'intensifie.

### Caractéristiques du sentier

CLASSE DE SENTIER	<ul style="list-style-type: none"> <li>De Baie Ste-Claire à pointe sèche : chemin forestier</li> <li>Depuis pointe sèche : parcours sur la berge</li> </ul>
LONGUEUR	<ul style="list-style-type: none"> <li>7 kilomètres</li> </ul>
LARGEUR	<ul style="list-style-type: none"> <li>2m et plus</li> </ul>
EMPRISE	<ul style="list-style-type: none"> <li>Jusqu'à 3m</li> </ul>
MILIEU	<ul style="list-style-type: none"> <li>Forêt équienne à prédominance d'épinettes blanches</li> <li>Grève</li> <li>Terrain généralement plat</li> </ul>
AIRE DE MARCHE	<ul style="list-style-type: none"> <li>Surface naturelle non nivelée</li> <li>Grève</li> </ul>
QUALITÉ DE PORTANCE	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bonne</li> </ul>
COMPOSANTE DU SOL	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gravier, milieu humide et galets</li> </ul>

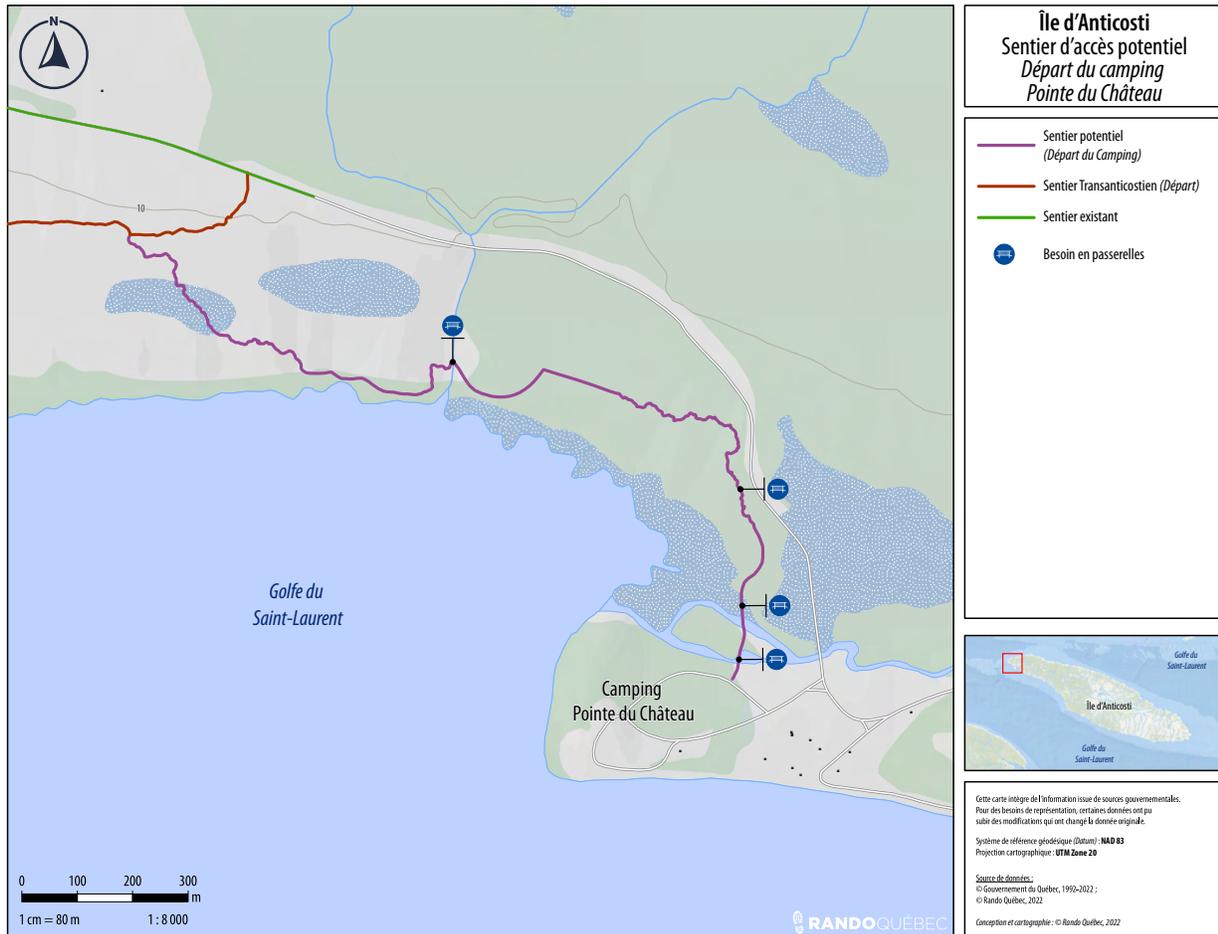
### Avis sur le balisage

Il manque un peu de panneaux indicateurs à certains endroits.

### Recommandations

Le parcours actuel de Baie Ste-Claire jusqu'à pointe Sèche a peu d'intérêt en fonction des objectifs de D. A. Ce sentier est à conserver comme sentier alternatif à un parcours en boucle ou comme chemin de service pour l'équipe d'entretien. La section longeant la baie menant à la pointe sèche doit être aménagée avec des trottoirs de bois, car la capacité de portance de cette zone est très faible. L'éventuel parcours pour relier la chute à Boulay serait pertinent dans le projet, mais il est recommandé d'améliorer certaines sections pour faciliter la marche sur le bord de la mer.

## PROSPECTION ET ÉVALUATION DE LA FAISABILITE D'UN SENTIER D'ACCÈS À PARTIR DU CAMPING DE LA POINTE DU CHÂTEAU



Que ce soit du village de Port Menier ou du Camping de la pointe du Château, la Pointe aux Ivrognes nous semble une destination évidente pour les marcheurs et les visiteurs désirant faire une balade au bord de la mer. Cependant, la réalité du terrain amène de nombreuses contraintes qu'il sera important dans prendre en considération avant d'entamer des travaux d'aménagement.

La première contrainte se présente dès le départ avec une zone marécageuse de plusieurs centaines de mètres jusqu'au ruisseau Diane. L'investissement pour aménager un trottoir de bois et des remblais pourrait atteindre près de \$100 000 et nous serions encore à plusieurs kilomètres de la pointe aux Ivrognes. Le reste du parcours traverse d'autres milieux humides totalisant près de 2 km à aménager en infrastructures lourdes et qui impliqueraient des investissements majeurs.

Une visite subséquente nous permettrait de trouver les meilleures zones pour soutenir un sentier pédestre, mais il reste que le niveau d'attractivité reste assez faible. En effet, se rendre à la pointe aux Ivrognes correspond à une marche de plus de 6 km aller seulement, ce qui totalise une randonnée de 12 km aller-retour. Le trajet pourrait s'avérer trop long par rapport aux attentes des visiteurs en sachant que les points d'intérêts sont faibles.

Il en va de même avec le projet d'aménagement d'un sentier partant de la Pointe du Château jusqu'au départ du sentier Trans- Anticostien. Nous avons identifié un tracé possible de 1.5 kilomètre. Le parcours nécessite la construction de plusieurs centaines de mètres de trottoirs de bois et de sentiers sur remblais, sans compter les passerelles piétonnes pour la traverse de ruisseaux.

Encore une fois, un secteur complexe, qui demandera une analyse plus fine du terrain, des objectifs et des moyens de construction et de gestion que destination Anticosti souhaite mettre dans le projet de liaison pédestre avec le camping.

Cet objectif spécifique dans le projet global pourrait être réfléchi dans un second temps, lorsque les différentes offres d'hébergement et de transport des visiteurs auront été validées. Destination Anticosti aura alors plus d'informations afin d'évaluer la pertinence de développement dans ces secteurs.